

FONCTIONNEMENT ET INFORMATIONS PRATIQUES

UN CLUB ASSOCIATIF

L'Eperon de Nancy est une association loi 1901, à but non lucratif. Son fonctionnement est assuré à la fois par des bénévoles et des salariés (enseignants, palefrenier). Tous les ans, les membres se réunissent lors de l'assemblée générale pour discuter du bilan financier et moral de l'association ainsi qu'élire le comité directeur, qui compose le bureau (président, secrétaire et trésorier).

Pour pouvoir profiter des installations du Club, les cavaliers doivent être membres de l'association, en payant une **cotisation annuelle**.

Les frais d'inscription se décomposent donc ainsi :

- **La cotisation** : il s'agit de l'adhésion au Club, à régler une fois par an. Elle est valable pour l'année scolaire (septembre à juin) pour le Cheval Club et le Poney Club.
- **La licence d'équitation** : elle est obligatoire et constitue votre assurance pour la pratique de l'équitation. Son prix est fixé par la fédération. Elle est valable dans l'ensemble des centres équestres de France pour l'année civile.
- **Votre forfait de leçons** :
 - o **Cheval Club** : l'Eperon vous propose plusieurs formules de cours, ce qui vous offre une grande flexibilité au niveau de votre emploi du temps. De plus, vous pouvez anticiper ou rattraper vos cours d'un mois sur l'autre, et vous pouvez vous inscrire à n'importe quel cours de votre niveau au cours de la semaine.
 - o **Poney Club** : parce qu'il n'est pas toujours facile de gérer son emploi du temps avec ses enfants, l'Eperon vous propose des formules plus souples, avec un nombre plus ou moins important de cours à utiliser dans le trimestre et non au mois. Si votre enfant a manqué une leçon, celle-ci est récupérable, sous réserve que le trimestre suivant ait été réglé.

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les vacances scolaires sont l'occasion de proposer à nos cavaliers des activités et des stages à la journée ou à la demi-journée !

Avant chaque vacances, vous pourrez retrouver sur notre page Facebook le planning des stages prévus pour le Poney-club et le Cheval-club. Les stages sont ouverts à tous, cavaliers du club, propriétaires ou cavaliers extérieurs, en respectant les niveaux proposés.

Ces stages peuvent être souvent l'occasion de passer les examens fédéraux !

Les reprises sont maintenues pendant les vacances et les stages (sauf l'été pour le Poney-club), avec cependant des adaptations d'horaire possible.